Fiche de données de sécurité (FDS)
MaxLight UV Resin

Date de révision: 22 Avril, 2026

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Identité du produit MaxLight UV Resin

Autres moyens d'identification; N'est pas applicable

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillé

Système de résine durcissable aux UV destiné au chemisage de canalisations par polymérisation en place (CIPP) et à la réhabilitation de canalisations sans tranchée.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société MaxLiner
7606 Whitehall Executive Center Dr. Suite 400
Charlotte, NC 28273

Secours

Téléphone No Numéro d'urgence 24 h/24 : (Infotrac) 1 800 535-5053
Numéro d'urgence local : 1 800 535-5053

Service clientèle: MaxLiner 877-426-5948

2. Identification des dangers du produit

Cette FDS est alignée sur le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) et sur le Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH).

Classification de la substance ou du mélange

Corrosion cutanée / irritation cutanée catégorie 2; H315	Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2A; H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisant cutané catégorie 1; H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
Toxicité pour un organe cible unique, catégorie d'exposition unique 3; H335	Peut irriter les voies respiratoires.
Toxicité aquatique (chronique), catégorie 2; H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Éléments d'étiquetage



Attention

H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

[Prévention] :
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P261 Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols.
P264 Se laver soigneusement après manipulation.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection, une protection des yeux, une protection du visage.
[Réponse] :
P302+352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.
P304+340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+351+338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON, un médecin ou un médecin en cas de malaise.
P333+313 En cas d'irritation cutanée ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.
P337+313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
P362+364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P391 Recueillir les déversements.
[Stockage] :
P403+233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P405 Garder sous clef.
[Disposition] :
P501 Éliminer les contenus, le conteneur conformément aux réglementations locales, nationales.

Autres dangers

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB/vPvM.
Ce produit ne contient aucun produit chimique perturbateur endocrinien.
Ne contient PAS de composants qui répondent à une « définition » de substance per et polyfluoroalkyle (PFAS) selon la liste combinée PFASMASTER de l'EPA des États-Unis des produits chimiques PFAS.

3. Composition / informations sur les composants

Ce produit contient les substances suivantes qui présentent un danger au sens du Règlement sur les produits dangereux.

Ingrédient/Désignations chimiques	Poids %	Classification	Remarques *

diacrylate de (1-méthyl-1,2-éthanediyl)bis[oxy(méthyl-2,1-éthanediyle)] **Numéro CAS: 42978-66-5** **Synonymes : Aucune information disponible**	**10 - 30**	**Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2; H319** **Toxicité pour un organe cible unique, catégorie d'exposition unique 3; H335 > 10%** **Corrosion cutanée / irritation cutanée catégorie 2; H315** **Sensibilisant cutané catégorie 1; H317** **Toxicité aquatique (chronique), catégorie 2; H411**	**Pas de données disponibles.**

La concentration réelle ou la plage de concentration est retenue comme secret commercial.
*PBT/vPvB - substance PBT, vPvM ou vPvB.
Les textes complets des phrases sont présentés dans la section 16.

Section 4. Premiers secours

Description des premiers secours

Généralités En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

Inhalation Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire ingérer. Si la personne est inconsciente, la placer en position de récupération et faire appel à un médecin.

Yeux Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.

Peau Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau et au savon. NE PAS utiliser de solvants ou de diluants.

Ingestion En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Résumé Aucune donnée spécifique des symptômes disponible. Aucune information disponible sur la toxicité chronique ou à long terme. Traiter de manière symptomatique Voir la section 2 pour plus de détails.

Inhalation Peut irriter les voies respiratoires.

Yeux Provoque une sévère irritation des yeux.

Peau Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une irritation cutanée.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d’extinction

Recommandations : mousse résistant aux alcools, CO^2, poudres, eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés : A ne pas utiliser : jet d'eau.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux :Aucune donnée disponible sur les décompositions dangereuses.
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols.

Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive équipé d'un masque complet et des vêtements de protection. Les personnes sans protection respiratoire doivent quitter les lieux. Porter un appareil respiratoire autonome pendant le nettoyage suivant immédiatement l'incendie. Ne pas fumées.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumées ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Aérer la zone et éviter de respirer les vapeurs. Prendre les mesures de protection individuelle indiquées à la section 8.

Contenir et absorber le déversement avec des matériaux non combustibles, par exemple du sable, de la terre et de la vermiculite. Placer dans des conteneurs fermés à l'extérieur des bâtiments et éliminer conformément à la réglementation sur les déchets.

Section 7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler les emballages prudemment pour éviter les dommages.

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Prévention] :

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Matières incompatibles : Aucune information disponible

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Stockage] :

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Système de résine durcissable aux UV destiné au chemisage de canalisations par polymérisation en place (CIPP) et à la réhabilitation de canalisations sans tranchée.

Section 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Paramètres de contrôle

Exposition

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
42978-66-5	diacrylate de (1-méthyl-1,2-éthanediyl)bis[oxy(méthyl-2,1-éthanediyle)]	ACGIH	Aucune limite établie
		Alberta	Aucune limite établie
		Colombie-Britannique	Aucune limite établie
		Manitoba	Aucune limite établie
		Nouveau-Brunswick	Aucune limite établie
		Terre-Neuve-et-Labrador	Aucune limite établie
		Nouvelle-Écosse	Aucune limite établie
		Territoires du Nord-Ouest	Aucune limite établie
		Nunavut	Aucune limite établie
		Ontario	Aucune limite établie
		Île-du-Prince-Édouard	Aucune limite établie

		Québec	Aucune limite établie
		Saskatchewan	Aucune limite établie
		Yukon	Aucune limite établie

Contrôles de l'exposition

Respiratoire Les ouvriers exposés à des concentrations supérieures à la limite d'exposition doivent porter des respirateurs appropriés et homologués.Pour une protection maximale lors de la pulvérisation de ce produit il est recommandé d'utilser un filtre de combinaison multicouche, par exemple le type ABEK1.

Dans les espaces confinés, porter un appareil respiratoire à air frais ou comprimé.

Yeux Lunettes de sécurité de protection recommandées

Peau Eviter le contact avec la peau. Gants de protection recommandés.

Contrôles d'ingénierie Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

Autres pratiques de travail Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumées ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

Voir la section 2 pour plus de détails.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Couleur	Aucune information disponible
Odeur	Aucune information disponible
Seuil olfactif	Aucune information disponible
Point de fusion / point de congélation (°C)	Aucune information disponible
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C)	Aucune information disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	N'est pas applicable
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosivité : Aucune information disponible Limite supérieure d'explosivité: Aucune information disponible
Point d'éclair	Aucune information disponible
Température d'auto-inflammation (°C)	Aucune information disponible
Température de dégradation (°C)	Aucune information disponible
pH	Aucune information disponible
Viscosité cinématique	Aucune information disponible
Solubilité dans l'eau	Aucune information disponible
Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log Kow)	Aucune information disponible
Tension de vapeur (Pa)	Aucune information disponible
Densité	Aucune information disponible
Densité de vapeur	Aucune information disponible

Taux d'évaporation	Aucune information disponible
Oxidising properties	Aucune information disponible
Explosive properties	Aucune information disponible

9.2. Autres informations

Aucune autre information pertinente.

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible

Conditions à éviter

Éviter les températures élevées et le contact avec des matériaux incompatibles

Matières incompatibles

Aucune information disponible

Produits de décomposition dangereux

Aucune donnée disponible sur les décompositions dangereuses.

Section 11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Remarque : Lorsqu'aucune donnée de DL50 spécifique à une voie d'exposition n'est disponible pour une substance toxique aiguë, l'estimation ponctuelle convertie de la toxicité aiguë a été utilisée pour calculer l'ETA (estimation de la toxicité aiguë) du produit.

Ingrédient	Oral DL50, mg / kg	DL50 de la peau, mg / kg	Inhalation vapeur CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation poussières / brouillard CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation gaz CL50, ppm
diacrylate de (1-méthyl-1,2-éthanediyl)bis[oxy(méthyl-2,1-éthanediyle)] - (42978-66-5)	> 5,000.00, Rat - Catégorie: NA	3,650.00, Lapin - Catégorie: 5	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Données sur la cancérogénicité

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
42978-66-5	diacrylate de (1-méthyl-1,2-éthanediyl)bis[oxy(méthyl-2,1-éthanediyle)]	CIRC	No
		ACGIH	Aucune limite établie

Classification	Catégorie	Description du danger
Toxicité Aiguë - Orale	---	Non applicable
Toxicité Aiguë - Cutanée	---	Non applicable
Toxicité Aiguë - Inhalation	---	Non applicable
Corrosion cutanée/irritation cutanée	2	Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	2A	Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire	---	Non applicable

Sensibilisation cutanée	1	Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	---	Non applicable
Cancérogénicité	---	Non applicable
Toxicité pour la reproduction	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique (3)	3	Peut irriter les voies respiratoires.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	---	Non applicable
Danger par aspiration	---	Non applicable

Voies d'entrée possibles :
Inhalation, ingestion, contact et absorption cutanées.
Symptômes et effets, aigus et différés :
Aucune donnée spécifique des symptômes disponible. Aucune information disponible sur la toxicité chronique ou à long terme. Traiter de manière symptomatique

Inhalation Peut irriter les voies respiratoires.
Yeux Provoque une sévère irritation des yeux.
Peau Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une irritation cutanée.

Section 12. Informations écologiques

Toxicité
Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Référez-vous à la Section 3 pour des données spécifiques.
Écotoxicité aquatique

Ingrédient	96 hr LC50 poisson, mg/L	48 hr EC50 crustacés, mg/L	ErC50 algues, mg/L
diacrylate de (1-méthyl-1,2-éthanediyl)bis[oxy(méthyl-2,1-éthanediyle)] - (42978-66-5)	4.50, Leuciscus idus	88.70, Daphnia magna	28.00, Scenedesmus subspicatus

Persistance et dégradabilité
Aucune donnée disponible sur la préparation même.
Potentiel de bioaccumulation
Aucune information disponible
Mobilité dans le sol
Aucune information disponible
Résultats des évaluations PBT et VPVB
Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB/vPvM.
Autres effets néfastes
Aucune information disponible

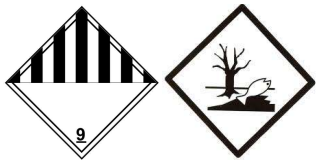
Section 13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets
Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Les déchets et les emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations en vigueur.

Section 14. Informations relatives au transport

Non réglementé pour les emballages de moins de 5 L (1,3 gallon) ou 5,0 kg (11 lb).



	TMD (transport terrestre national)	IMO / IMDG (transport maritime)	ICAO/IATA
Numéro ONU	UN3082	UN3082	UN3082
Nom d'expédition des Nations unies	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Tri(propylene glycol) diacrylate)	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Tri(propylene glycol) diacrylate)	Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Tri(propylene glycol) diacrylate)
Classe(s) de danger pour le transport	**Classe:** 9 **Sous-classe:** Non applicable	**Classe:** 9 **Sous-classe:** Non applicable	**Classe:** 9 **Sous-classe:** Non applicable
Groupe d'emballage	III	III	III

Dangers pour l'environnement

Polluant marin: Oui; (TRIPROPYLENE GLYCOL DIACRILATE)

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible

Section 15. Informations réglementaires

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits dangereux (DORS/2015-17 modifié le 2022-12-15) et la FDS contient toutes les informations requises par ces règlements.

Liste intérieure des substances (LIS) du Canada :

diacrylate de (1-méthyl-1,2-éthanediyl)bis[oxy(méthyl-2,1-éthanediyle)]

Liste extérieure des substances (LES) :

À notre connaissance, aucune substance chimique n'est présente à des concentrations nécessitant une déclaration en vertu de cette loi.

Section 16. Autres informations

Date de révision 22 Avril, 2026

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont basées sur des données jugées correctes. Cependant, aucune garantie ou assurance d'aucune sorte, express ou implicite, n'est faite en ce qui concerne les informations contenues dans ce document. Nous n'acceptons aucune responsabilité et déclinons toute obligation pour les effets nocifs qui peuvent être provoqués par l'exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se conformer à toutes les lois, règlements et ordonnances en matière de santé et de sécurité applicables.

Le texte intégral des phrases figurant à la section 3 est :

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Avertissement : Les informations présentées ici sont fournies à titre indicatif aux personnes qui manipulent ou utilisent ce produit. Des pratiques de travail sécuritaires doivent être mises en œuvre lors de la manipulation de tout matériau. Il est important que l'utilisateur final détermine si les procédures de sécurité mises en œuvre lors de l'utilisation de ce produit sont adéquates.

Fin du document